



Ville de
WARWICK
la FLEUR des Bois-Francs

AVIS PUBLIC
ENTRÉE EN VIGUEUR

AVIS PUBLIC, est par les présentes, donné par la soussignée, madame Lise Lemieux, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Ville de Warwick :

QUE le conseil municipal a adopté ce dix-septième jour de mai de l'an deux mille vingt et un, les règlements suivants :

- Règlement numéro 323-2021 modifiant le Règlement numéro 315-2020 concernant la tarification 2021;
- Règlement numéro 324-2021 modifiant le Règlement numéro 253-2018 sur la gestion contractuelle.

QU'une copie de ces règlements a été déposée au bureau de la soussignée où toutes personnes intéressées peuvent en prendre connaissance et ceci aux heures normales d'ouverture du bureau.

QUE ces règlements entrent en vigueur ce 26 mai 2021, jour de leur publication.

DONNÉ À LA VILLE DE WARWICK, ce vingt-et-unième jour du mois de mai de l'an deux mille vingt et un.

Lise Lemieux, DMA
Directrice générale
et secrétaire-trésorière